



PLAN DE PERSÉVÉRANCE ET DE RÉUSSITE 2011-2016

PLAN DE PERSÉVÉRANCE ET DE RÉUSSITE 2011-2016



# INTRODUCTION

Le Plan stratégique 2011-2016 du Collège Shawinigan, qui s'articule autour de cinq orientations, fait de la réussite scolaire un des principaux enjeux des prochaines années. Notre préoccupation collective pour la réussite scolaire, déjà formulée dans le Plan stratégique 2004-2009 du Collège, est réaffirmée dès la première orientation du nouveau plan stratégique :

Orientation 1 : Accompagner les étudiants dans leur volonté de s'engager, de persévérer et de réussir dans leur projet d'études

Cette orientation poursuit quatre objectifs :

**1.1 Faciliter le passage du secondaire au collégial**

**1.2 S'assurer d'une appropriation collective du plan de persévérance et de réussite**

**1.3 Développer des mesures d'aide en fonction des particularités des étudiants**

**1.4 Accroître l'engagement étudiant**

C'est en s'appuyant sur ces objectifs qu'a été structuré le Plan de persévérance et de réussite 2011-2016 présenté dans ce document. Pour élaborer notre plan, de nombreux échanges ont été nécessaires, grâce auxquels il a notamment été possible d'inventorier les pratiques ayant cours en matière d'aide à l'apprentissage et les pratiques qu'il sera souhaitable de mettre en place. Les pratiques ou idées des uns étant souvent méconnues des autres, on les trouve tout au long des pages suivantes présentées comme autant d'exemples inspirants.

Puisse maintenant ce Plan de persévérance et de réussite être l'occasion d'une mobilisation stratégique, au bénéfice de notre collectivité.



# ÉTAT DE LA SITUATION

Au cours des vingt dernières années, et ce, bien avant notre tout premier plan d'aide à la réussite, notre institution a porté une attention particulière à la mise en place de services et de mesures d'aide capables de répondre aux caractéristiques des étudiants et aux obstacles qu'ils rencontrent habituellement sur leur parcours. Bien que nos pratiques aient sans cesse été ajustées aux nouvelles réalités, force est de constater que notre situation s'est transformée remarquablement et rapidement au cours des dernières années.

## QUELQUES CONSTATS

De l'automne 2004 à l'automne 2007, 54 % des étudiants inscrits à une première session au Collège Shawinigan choisissaient les programmes préuniversitaires, 37 % les programmes techniques et 9 % la session d'accueil et d'intégration (source : PSEP (SRAM)). Pour la même période, les collèges du réseau accueillaient 69 % de leurs nouveaux inscrits dans les programmes préuniversitaires, 21 % dans les programmes techniques et 10 % en session d'accueil et d'intégration. De l'automne 2008 à l'automne 2012, pendant que la situation est restée sensiblement la même dans le réseau collégial (68 % - 19 % - 13 %), la répartition au Collège a changé suivant une tendance régulière : en 2011 et en 2012, 37 % des nouveaux inscrits se retrouvent dans les programmes préuniversitaires, 45 % dans les programmes techniques et 19 % en session d'accueil et d'intégration. On remarque que les étudiants du secteur technique et de la session d'accueil et d'intégration sont en augmentation.

Entre l'automne 2010 et l'automne 2011, la moyenne générale au secondaire (MGS) des étudiants accueillis au Collège Shawinigan est passée de 78,6 % à 76,6 %, pour atteindre, avec cette diminution de 2 %, son plus bas niveau, du moins depuis l'automne 2004.

Au quotidien, par ailleurs, des phénomènes nouveaux sont remarqués chez nos étudiants : les étudiants recourant aux services adaptés sont de plus en plus nombreux dans nos classes, les nouveaux étudiants dans les programmes d'AEC sont plus jeunes qu'auparavant, nos programmes techniques reçoivent plus d'étudiants ayant déjà fait des études collégiales dans un autre programme, les étudiants ayant à concilier les études avec le travail et la famille semblent plus nombreux. Également, plus d'étudiants arrivent au collégial avec des unités manquantes.

En somme, les caractéristiques de l'ensemble de notre clientèle changent et la portée de cette transformation sur nos indicateurs de performance est difficile à prévoir. Au rythme où semblent aller les choses, nul ne peut prétendre bien connaître toutes les dimensions qui influencent la persévérance aux études et la réussite scolaire. C'est pourquoi ce plan de persévérance et de réussite, dans les moyens qu'il propose, fait une place particulière au développement d'outils quantitatifs et qualitatifs permettant tout aussi bien de nuancer notre connaissance des caractéristiques de la clientèle que d'identifier les obstacles à la réussite moins bien connus. Et, ainsi, il permettra d'éclairer nos interventions actuelles et les choix stratégiques des prochaines années.

« L'ILLETTRÉ DU FUTUR NE SERA PAS CELUI  
QUI NE SAIT PAS LIRE. CE SERA CELUI QUI NE  
SAIT PAS COMMENT APPRENDRE. »  
ALVIN TOFFLER



## 1.1 Faciliter le passage du secondaire au collégial

*« La terre nous en apprend plus long sur nous que tous les livres. Parce qu'elle nous résiste. L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle. »*

*Antoine de Saint-Exupéry*

Après la réalité du secondaire, le cégep marque un changement dans les règles du jeu. Faciliter ce passage ne consiste pas à remettre en question les exigences de l'enseignement supérieur. Il s'agit plutôt d'aider les étudiants à bien mesurer les défis du collégial et à mieux y faire face, en particulier ceux qui y sont moins bien préparés. Dans le cheminement scolaire des étudiants, l'arrivée au collégial amène aussi l'heure des grandes décisions. Ils y définissent leurs valeurs et objectifs personnels, ils y confirment ou précisent leur choix de carrière, ce qui pour plusieurs consiste à avancer dans une ambiguïté qui n'est pas sans effet sur leur motivation.

En ce sens, les occasions que nous offrons aux étudiants de transformer leur passage en projet de vie relèvent toutes d'une pédagogie nécessaire.

### MOYENS

### EXEMPLES INSPIRANTS

Actualiser nos connaissances des caractéristiques des nouveaux étudiants (qui sont-ils?) et identifier les obstacles à leur réussite.

- Diffusion des résultats d'enquêtes et d'études;
- Tenue d'une journée pédagogique sur les nouvelles clientèles (étudiants de la réforme, en situation de handicap, mais aussi réalités actuelles : retour aux études);
- Collaboration interordres;
- Formations diverses aux enseignants (midis pédagogiques, formations créditées, etc.);
- Actualisation et développement des outils de suivi du cheminement scolaire (diagnostic des motifs d'abandon en 1re année, traitement des statistiques de réinscription en 2e et 3e sessions, traitement des statistiques de rendement scolaire, traitement des statistiques liées aux mesures d'aide);
- Diffusion et analyse des données de cheminement scolaire.

Orienter les étudiants ayant des incertitudes quant à leur choix de programme.

- Visite en classe et rencontres individuelles des API et de la CO avec les étudiants de première session;
- Dépistage à l'aide du questionnaire IAP;
- Relance des étudiants ayant des absences répétées.

Appliquer une pédagogie de la première session.

- Activités d'accueil des nouveaux étudiants (faire connaissance, s'approprier son nouveau milieu, s'initier aux outils technopédagogiques : LÉA, programmes Br@nchés);
- Tournée des intervenants de la réussite auprès des étudiants de première session (API, CO, CAR, services adaptés, aide psychosociale, CAF, etc.) pour faire la promotion des services d'aide à la réussite;
- Remise aux étudiants d'un cahier programme leur permettant de mieux connaître ce dernier (grille de cheminement et particularités du programme);
- Utilisation d'outils diagnostiques à des fins de rétroaction (comportements d'étude, acquis précollégiaux, connaissances spécifiques, etc.);
- Mise en place d'évaluations plus fréquentes (peu importe la forme) et plus hâtives, et leur diffusion sur Omnivox;
- Rencontre des enseignants de première session (action concertée);
- Référence au CAR et au CAF des étudiants à risque;
- Énoncés de consignes explicites pour les travaux demandés;
- Distribution des normes de présentation des travaux;
- Intégration des méthodes de travail (stratégies d'étude, prise de notes, gestion du temps) à l'intérieur de certains cours de la première session;
- Aménagement d'un horaire adapté à la première session;
- Tutorat par les pairs;
- Réalisation de projets visant un engagement et une meilleure connaissance de son programme;
- Sollicitation individuelle des étudiants qui ne consultent pas les documents mis à leur disposition sur le portail Omnivox;
- Diminution de la taille maximale de certains groupes;
- Élaboration d'une « boîte à outils » de stratégies pédagogiques à privilégier en première session pour favoriser l'intégration et la réussite des étudiants;
- Formation des enseignants sur la pédagogie de première session.



## 1.2 S'assurer d'une appropriation collective du plan de persévérance et de réussite

« Toute personne qui croit en moi, ça me motive. »

*Un étudiant éprouvant des difficultés scolaires, lors d'un forum sur la réussite.*

La réussite de nos étudiants ne se joue pas qu'en classe. Si, en aide à l'apprentissage, le rôle des enseignants reste central, nous savons aussi que la collaboration et l'expertise complémentaire de tout autre intervenant du collège sont nécessaires devant la nature diverse des problèmes. De fait, l'étudiant éprouvant des difficultés a besoin, pour se déployer, d'une aide qui s'intéresse à son histoire personnelle et qui soit en mesure de la comprendre. Plus que jamais, à l'intérieur d'un lien significatif et personnalisé, l'étudiant a besoin du savoir et des gens. C'est assurément dans notre sensibilité collective que réside la clé. En mettant notre plan de persévérance et de réussite au cœur de nos échanges et de nos préoccupations, nous créons la possibilité de mieux comprendre collectivement la réalité de nos étudiants. Nous créons aussi la possibilité de développer une attention institutionnelle et une motivation commune à donner « ce petit plus » qui fera la différence.

### MOYENS

Animer les enseignants et les intervenants liés à la réussite sur le contenu du PPR.

### EXEMPLES INSPIRANTS

- Rencontres du comité de la réussite;
- Clarification du rôle des responsables de la réussite;
- Tenue d'activités de promotion du PPR (journées pédagogiques, midis pédagogiques, tournées départementales, etc.);
- Utilisation des outils de communication institutionnels (site Web, agenda étudiant, encart, etc.);
- Arrimage du plan de travail départemental à des éléments ciblés du PPR.



## 1.3 Développer des mesures d'aide en fonction des particularités des étudiants

« L[a] création [des cégeps] découle directement d'une recommandation des membres de la Commission Parent qui, dans l'objectif de favoriser une plus grande accessibilité aux études postsecondaires pour la population québécoise, invitaient le gouvernement à créer un nouvel ordre d'enseignement entre les ordres secondaires et universitaires. »

*Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*

La démocratisation de l'accès aux études supérieures porte un corollaire : l'enjeu de la réussite scolaire pour tous. Si la majorité de nos étudiants s'adaptent aux difficultés du collégial, certains par contre font face à des difficultés particulières. C'est notamment le cas pour les étudiants à risque et pour les étudiants en situation de handicap, tant de la formation régulière que de la formation continue. Ces étudiants ont des aspirations personnelles légitimes, mais ils n'y arriveront pas sans une aide appropriée et adaptée. Les mesures particulières dont ils peuvent bénéficier ne sont pas des privilèges. Comme toute mesure d'aide, elles répondent à leurs besoins et elles consistent à adapter les conditions d'apprentissage en fonction de leurs difficultés (parfois des troubles peu visibles qui constituent des obstacles permanents). Bien que les cégeps aient l'obligation légale d'accommoder les étudiants en situation de handicap, rappelons que le droit de chacun à la meilleure éducation possible repose avant tout sur une valeur fondamentale : la justice.

### MOYENS

### EXEMPLES INSPIRANTS

Former les enseignants

- Organisation d'ateliers ou de formations portant sur les étudiants en situation de handicap, soit les étudiants présentant un diagnostic en lien avec une limitation physique, neurologique ou sensorielle, un trouble d'apprentissage ou un problème de santé mentale (reconnaissance des limites d'intervention des enseignants);
- Définition du rôle de l'enseignant à l'égard des particularités des étudiants;
- Organisation d'ateliers de formation sur les outils de diagnostic et les services offerts (Étudiant+, IAP, etc.);
- Participation des enseignants aux différents colloques et congrès.

Informers les enseignants sur les ressources disponibles.

- Tournée départementale pour faire connaître les services offerts à ces étudiants;
- Partage de ce qui se fait ailleurs dans les départements et dans les autres cégeps pour ces étudiants;
- Transmission des informations par les responsables de la réussite aux enseignants;
- Intégration d'un volet « Réussite » au site Web du Collège;
- Promotion des formations en recherche documentaire à la bibliothèque.

Dépister les étudiants ayant des particularités afin de les orienter vers les ressources adéquates (difficultés académiques, inscription en session d'accueil, situation de handicap).

- Dépistage à l'aide du questionnaire IAP;
- Arrimage entre les intervenants du secondaire et du collégial pour des plans d'intervention efficaces avec les étudiants en situation de handicap;
- Développement des ressources affectées aux services adaptés;
- Diffusion et analyse des données de cheminement scolaire.

Intervenir efficacement auprès de ces étudiants.

- Tenue d'activités de tutorat disciplinaires (philosophie, anglais, CAR);
- Mise en place d'une équipe volante TIC;
- Rencontre des enseignants et des intervenants de la réussite tôt dans la session afin de mieux cerner les besoins particuliers des étudiants;
- Communication efficace aux enseignants concernés exposant la situation de l'étudiant en contrat de réussite;
- Amélioration de la communication (entre les enseignants et l'intervenante) liée aux accommodements que nécessitent les plans d'intervention;
- Actions concertées des enseignants par niveau;
- Signature de contrats de réussite;
- Suivi individuel en aide à l'apprentissage (aide psychosociale, API, CAF, CAR, CO, services adaptés);
- Accès à des ressources orthopédagogiques ou orthophoniques;
- Promotion des services d'aide auprès des étudiants;
- Référence aux services d'aide, par les enseignants ou responsables de la réussite, des étudiants en difficulté et non diagnostiqués;
- Recrutement, auprès des enseignants, d'aidants pour les centres d'aide;
- Disponibilité des enseignants permettant un encadrement individualisé au besoin;
- Formation d'un comité de programme pour la session d'accueil et d'intégration (SAI).

<sup>1</sup> L'accommodement des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial, rapport déposé en mars 2012.

<sup>2</sup> Il s'agit des étudiants présentant un diagnostic en lien avec une limitation physique, neurologique ou sensorielle, un trouble d'apprentissage ou un problème de santé mentale.

<sup>3</sup> En référence à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne (<http://tinyurl.com/25dcffa>) et à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (<http://tinyurl.com/czdt2qy>).



## 1.4 Accroître l'engagement étudiant

« Apprendre? Certainement, mais vivre d'abord, et apprendre par la vie, dans la vie. »

*John Dewey*

Le degré d'engagement des étudiants dans leur projet de formation et dans les activités collégiales détermine significativement la qualité de leur parcours. L'engagement est en quelque sorte la partie visible de la motivation, sa mise en acte dans l'interaction avec le milieu scolaire. Parce que l'engagement des étudiants est sensible aux variations de l'environnement, les défis, les occasions et les stimulations que nous plaçons sur leur chemin imprègnent leur manière de répondre à la dynamique de notre milieu. Notre mission vivante s'emploie donc à soutenir la participation engagée des étudiants à la vie collégiale, c'est pourquoi elle favorise des interactions créatrices et des occasions de se dépasser. C'est aussi pourquoi elle appelle une pédagogie aux attentes élevées, une pédagogie active faite d'expériences qui mettent les étudiants en projet et donnent du sens aux apprentissages.

| MOYENS                                                                                        | EXEMPLES INSPIRANTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Créer un climat favorable à l'apprentissage.                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien d'un nombre suffisant de classes et de laboratoires équipés adéquatement;</li> <li>• Sensibilisation des étudiants et des employeurs à la conciliation travail-études;</li> <li>• Aménagement d'un coin café-lecture au Carrefour de l'information;</li> <li>• Sensibilisation des enseignants à leur importance et à leur impact auprès des étudiants;</li> <li>• Aménagement d'horaires de cours appropriés;</li> <li>• Création d'un lieu d'apprentissage actif (classe du XXI<sup>e</sup> siècle).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Développer le sentiment d'appartenance des étudiants à leur programme d'étude.                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'un lieu de rencontres et d'échanges, pour les étudiants d'un programme, à proximité des salles de classe et des locaux des enseignants;</li> <li>• Aménagement d'une plage commune dans l'horaire de tous les étudiants d'un programme pour des activités de programme;</li> <li>• Visites dans les milieux associés au programme d'appartenance de l'étudiant;</li> <li>• Accueil de conférenciers;</li> <li>• Utilisation des médias sociaux comme moyen d'échange (étudiants, diplômés, services du Collège, milieu de travail);</li> <li>• Développement de projets collectifs (voyages, œuvres ou réalisations communes) ou de projets interordres.</li> <li>• Participation à des stages dans le futur milieu de travail, d'études ou à l'étranger;</li> <li>• Participation des enseignants aux activités de programme et du Collège;</li> <li>• Soutien à des étudiants participants à des concours intra et intercollégiaux.</li> </ul> |
| Travailler sur la promotion des activités parascolaires : culturelles, sociales et sportives. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de la formule « PASSEPORT » (mention au bulletin);</li> <li>• Diffusion de la radio étudiante partout dans le collège durant les heures libérées;</li> <li>• Diffusion sur écrans d'informations en continu;</li> <li>• Mise en valeur des équipes sportives et des comités socioculturels locaux;</li> <li>• Soutien de l'AGÉÉCS dans la promotion de ses activités.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Offrir des infrastructures culturelles et sportives de qualité et assurer leur mise à jour.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien de l'accessibilité aux infrastructures.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Valoriser les « bons coups » de nos étudiants.                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation du personnel du Collège au Gala de la réussite;</li> <li>• Participation du personnel du Collège à la cérémonie de remise des diplômes;</li> <li>• Diffusion des bons coups de nos étudiants : journaux régionaux, journal étudiant, site Web du Collège, etc.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |



Collège Shawinigan ||| 2263, avenue du Collège, C.P. 610 ||| Shawinigan (Québec) G9N 6V8 ||| Téléphone : 819 539-6401 ||| Télécopieur : 819 539-8819